

## AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel [greffe@hautegaspesie.com](mailto:greffe@hautegaspesie.com) ou lors de la période de questions de la séance.



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,  
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Mardi 7 juillet 2026, 19 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC  
464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

### Projet d'ordre du jour

N°	Sujet	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur/ Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x		Heure :	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2026			x		
3	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026			x		
4	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
4.1	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 <sup>er</sup> au 30 juin 2026			x		
4.2	Adoption du Règlement 2026-444 TNO sur la gestion contractuelle TNO			x		
4.3	Projet de gouvernance en Haute-Gaspésie – FRR Volet 4, Coopération et gouvernance municipale			x		
4.4	Implantation d'un site de télécommunications par TÉLUS – Mont-Albert, Parc de la Gaspésie			x		
4.5	Contrat Gaspésie Bois Massif Inc. – Remplacement du revêtement extérieur de la Salle des loisirs de Cap-Seize			x	Information sur place	
4.6						
4.7						
5	<b>AFFAIRES DIVERSES</b>					
5.1						
5.2						
5.3						
6	Période de questions	x			Heure :	
7	Clôture de la séance			x	Heure :	